

Animaux : caprins

La qualité est au centre des actions

Le troupeau régional se maintient et représente toujours le tiers du troupeau national depuis quinze ans. La filière caprine se montre à Linazay, dans le Sud-Vienne au Centre International Caprin dénommé Cabrilia, ouvert au public en avril. Les éleveurs vivent toujours dans l'angoisse de l'abattage total en cas de découverte de la maladie de la tremblante dans un troupeau et l'expriment sous forme de manifestations à Poitiers en début d'année.

Parmi les actions menées par l'Association Régionale Caprine, il est intéressant de noter les projets de mise sur le marché de produits d'Appellation d'Origine Contrôlée (AOC) pour le chèvre-boîte du Poitou et le Mothais sur feuille. Toujours dans le domaine de la qualité se développe le concept de «contrat qualité global du lait de chèvre» qui vise à améliorer la composition du lait et les conditions de production au niveau des exploitations.

Définitions

Chevrettes : femelles destinées au renouvellement de la souche. Les chevrettes saillies, âgées en principe de plus de 7 mois, ont été présentées au bouc ou inséminées et sont présumées pleines.

Chèvres : femelles ayant déjà mis bas, y compris les femelles de réforme.

Boucs : tout animal mâle reproducteur, y compris les jeunes de remplacement n'ayant pas encore sailli, y compris les boucs de réforme.

Autres caprins : chevrettes de remplacement, chevreaux de boucherie et plus systématiquement tout animal de l'espèce caprine non recensé dans les colonnes précédentes.

Effectifs présents au 1/12/2003

	Charente	Charente Maritime	Deux Sèvres	Vienne	Poitou Charentes	% dans la France
Unité : tête						
Chevrettes	8 050	6 000	60 500	23 500	98 050	37,3
<i>dont saillies</i>	<i>7 000</i>	<i>5 500</i>	<i>49 000</i>	<i>16 700</i>	78 200	39,4
Chèvres	22 000	18 300	164 600	67 400	272 300	32,3
Boucs	750	550	5 250	3 500	10 050	28,6
Autres caprins	600	1 000	20 650	10 600	32 850	40,7
TOTAL CAPRINS	31 400	25 850	251 000	105 000	413 250	33,8

Source : Agreste - SAA 2003

